



COMMUNIQUÉ

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a appris par voie de presse et avec une profonde stupeur, les propos de S.E. M. ATTAF, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, commentant à nouveau la stratégie malienne de lutte contre le terrorisme.

Les propos du Ministre algérien des Affaires étrangères illustrent la teneur du communiqué 064 du 25 janvier 2024 par lequel le Gouvernement de Transition dénonçait déjà la proximité et la complicité de l'Algérie avec les groupes terroristes qui déstabilisent le Mali et à qui elle a offert le gîte et le couvert, tout en contrôlant leurs actions criminelles contre les populations civiles maliennes et du Sahel.

Visiblement, les succès indéniables des Forces Armées et de Sécurité du Mali, ainsi que la pression exercée sur des groupes terroristes soutenus par l'Algérie ont du mal à passer chez certains responsables algériens, nostalgiques d'un passé révolu.

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali exprime sa vive préoccupation suite à la persistance de certaines Autorités algériennes à poursuivre les actes d'ingérence dans les affaires intérieures de la République du Mali, empreints de paternalisme, de condescendance et de mépris.

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale condamne avec la dernière vigueur cette nouvelle ingérence de l'Algérie dans les affaires intérieures du Mali, à travers un membre du Gouvernement algérien, et rappelle que les options stratégiques pour la lutte contre les groupes armés terroristes, soutenus du reste par des sponsors étatiques étrangers, relèvent exclusivement de la souveraineté du Mali et des choix de la Confédération des Etats du Sahel. En la matière, le Mali n'est ni demandeur ni preneur de leçons de la part de l'Algérie, qui a conduit, dans un passé récent, en toute souveraineté, sa lutte contre le terrorisme.

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale invite ainsi l'Algérie à recentrer son énergie sur la résolution de ses propres crises et contradictions internes, y compris la question kabyle, et à cesser de faire du Mali un levier de son positionnement international.

Au regard de la sympathie non dissimulée des Autorités algériennes à l'égard des groupes terroristes opérant au Mali et au Sahel, le Ministère réitère la ferme opposition du Mali à toute forme d'implication de l'Algérie dans ses affaires intérieures et ne permettra à aucun acteur extérieur de mener une stratégie éculée de pompier – pyromane.

Le Ministère réitère la détermination du Mali, engagé avec le Burkina Faso et la République du Niger dans la Confédération AES, à éradiquer le terrorisme sous toutes ses formes.



Koulouba, le 1er janvier 2025